

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS523

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 12 TER

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« d'un de ces deux articles »

les mots :

« du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur rédactionnelle.